

Deux Vaudruziennes pionnières en exerçant le métier de «doula»

Fenin/Les Geneveys-sur-Coffrane Dans le canton de Neuchâtel, seul deux femmes ont suivi les cours de la formation de «doula», soit d'accompagnante à la naissance. Témoignages et éclairage.

Par
Salomé Di Nuccio

«Quand je dis aux gens que j'apprends le métier de doula, ils tombent généralement des nues».

Léa Candaux, de Fenin, suit actuellement la formation de doula. Ce terme peu commun, provenant du grec ancien «doulê» (servante), désigne aujourd'hui une accompagnante à la naissance. Sans intervenir sur le plan médical, elle écoute, soutient et encourage les femmes enceintes. Elle apaise leurs craintes jusqu'à l'accouchement, mais même pendant et après, si celles-ci le désirent. Elle est une sorte de confidente patentée, qu'on peut appeler à tout moment en cas de détresse. Dans le canton de Neuchâtel, la jeune femme sera bientôt la seconde accompagnante à la naissance. Une pionnière, en l'occurrence, à l'instar d'une de ses concitoyennes: Manya Felgenhauer, domiciliée aux Geneveys-sur-Coffrane.

Neuchâtel à la traîne

Très couru dans les pays anglosaxons, le métier de doula ne fait qu'émerger en Suisse. Manya Felgenhauer en témoigne: «Ça commence un peu à venir en



Léa Candaux et Manya Felgenhauer.

(JULIEN GROSJEAN)

Suisse allemande, mais il y en a encore peu en Suisse romande». Derrière Genève et le pays de Vaud, Neuchâtel est à la traîne. Par pénurie de maisons de naissance, à priori. En l'espace de cinq ans, la Vaudruzienne n'a d'ailleurs suivi que trois grossesses. Les premières de femmes jeunes, qui en proie aux doutes et questionnements, vouaient un grand intérêt aux soins alternatifs. «Des mamans qui n'avaient pas envie de médicaliser plus que nécessaire leur accouchement». Si certains praticiens con-

sidèrent une doula complémentaire à la sage-femme, d'autres ne conçoivent pas son utilité. «Pour l'instant, c'est relativement mal accepté par le corps médical». Comme dans toutes maternités romandes, les consignes sont strictes à Pourtalès. «Le mot d'ordre est de laisser décider la sage-femme qui pratique l'accouchement si elle accepte ou pas la doula».

Formation sur un an

Encore peu connue dans nos régions, cette profession se tar-

gue pourtant d'un diplôme, décerné par la Fédération des doulas Suisse romande (FDSR). Il s'obtient à la suite d'une formation modulaire sur un an, ponctuée de travaux écrits personnels et de séances d'observation et de pratique. Organisée à Nyon depuis 2006, elle n'a rien d'un cursus au rabais, et fait l'objet d'un intérêt croissant auprès des jeunes femmes. D'après les informations de Mélanie Dufaux, coordinatrice pour la Suisse romande de l'Association Doula.ch: «Une

volée de 8 à 9 personnes sort chaque année». Les diplômées adhèrent généralement à cette association, qui «aimerait vraiment avoir plus de monde sur Neuchâtel».

Grands avantages

Dans la mesure du possible, la fonction de doula a toutes ses raisons d'être en cette époque. De l'avis de Manya, les sages-femmes «manquent de temps», bien souvent, et la femme enceinte est moins entourée qu'autrefois. «Du temps de nos grands-mères, il y avait très souvent les sœurs, les cousines et les tantes qui étaient autour de la maman. Avec la vie d'aujourd'hui, il n'y a plus ce lien et on va le chercher ailleurs». Selon maintes études médicales, la

dépression post-natale touche «10% des jeunes mamans». La déprime prénatale n'est pas rare, et chaque femme a «son coup de blues au moment de la naissance». La présence d'une doula offre, dès lors, de nombreux avantages, tant sur le plan affectif qu'aux niveaux physique et médical. Outre un accouchement facilité, une réduction du taux de césarienne a notamment été démontré. La diminution du recours à la péridurale, également, ainsi que l'utilisation de ventouse ou forceps. Les coûts des soins diminuent, conséquemment. La mère jouit d'une plus grande satisfaction, pendant que le père s'implique avec davantage de ferveur. /SDN

Non remboursé par les assurances

Vu l'absence de reconnaissance officielle, les prestations d'une doula ne sont pas remboursées par les assurances-maladie, ni même par les complémentaires.

Pour appliquer leurs tarifs, les accompagnantes se réfèrent donc aux barèmes de l'Association Doula.ch. Un accompagnement global coûte 800 francs. Il comprend, au minimum, trois visites prénatales et trois visites post-natales, une permanence téléphonique durant le suivi, ainsi que la présence de la doula lors de l'accouchement. Un accompagnement partiel, soit pré-natal ou post-natal, revient à 300 francs. Pour la somme de 500 francs, toutefois, la future maman peut jouir d'un accompagnement complet, sans être assistée au moment de la naissance. /SDN

www.doula.ch ou www.doula.ch